

XVIIIèmes Rencontres internationales d'orthophonie
« Prévention, dépistage, éducation thérapeutique du patient : quelles spécificités en orthophonie ? »

Jeudi 06 et vendredi 07 décembre 2018

Synthèse

Nous avons entendu ces deux jours des professionnels et des chercheurs qui ont mis en avant des compétences essentielles clairement associées à notre identité professionnelle d'orthophoniste :

L'adaptabilité, nous avons vu des orthophonistes qui s'adaptent à une société en transformation (population vieillissante, inégalités dans l'accès aux soins et à l'éducation de plus en plus marquées, ...), et qui agissent pour y répondre.

La créativité, pour développer des soins novateurs dans des situations orthophoniques très diverses recouvrant tous types de pathologies et toutes tranches d'âge.

La scientificité : guidés par l'Evidence Based Practice, cherchant à objectiver par des méthodologies précises des pratiques imaginées efficaces.

En vous écoutant, je me suis aussi beaucoup posée la question de savoir si les instances officielles qui proposent sans doute à juste titre un certain nombre de cadres, et d'acronymes pas toujours faciles à décoder, sont vraiment des guides ou se transforment parfois en carcans. Mais peut-être que l'explication est juste dans le fait que je ne vis plus en France depuis 18 ans, et que je n'ai plus le décodeur.

Hier matin, Pierre Fourneret, Valérie Berger dans la peau de Chantal Eymart et Louise Charles, nous ont rappelé que la transformation sociétale s'accélère et que les effets palpables dans le domaine de la santé sont un défi majeur. C'est dans ce contexte que nos pratiques doivent peut-être se redessiner. Mais trouver sa place et mettre en œuvre des pratiques dans des cadres imposés et pas forcément toujours explicites semblent assez complexes.

L'intégration de l'orthophonie en Education Thérapeutique du Patient (ETP) est une des adaptations à développer pour répondre aux transformations actuelles. Elle doit s'inscrire dans la nouvelle stratégie de santé 2018-2022 et la future Loi de santé 2019, dont un des credo pour reprendre Pierre Fourneret est la coordination des soins et le pluri professionnalisme.

Valerie berger et Chantal Eymard ont rappelé que l'ETP, soit « *l'éducation thérapeutique du patient qui vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique* » engage une pratique d'éducation entre partenaires volontaires et non une démarche d'information, et qu'elle nécessite une remise en question de schémas d'intervention et de relations thérapeutiques classiques. Le savoir du thérapeute doit y être partagé avec le patient, le thérapeute doit être proactif et engagé. Le regard d'autres professionnels sur la

place de l'orthophonie en ETP devrait nous pousser à spécifier nos contributions au sein des équipes et à développer la recherche dans ce secteur.

Il me semble que ces affirmations ont été difficile à entendre pour certains, qui se retrouvent au sein des préconisations associées à l'ETP qu'ils appliquent depuis toujours et qu'ils considèrent d'emblée de leurs compétences orthophoniques. Nous avons aussi appris qu'il faut être formé pour pouvoir faire de l'ETP et être certifié, et que les programmes proposés sont soumis à autorisation. Ceci dit, plusieurs exemples d'applications innovantes et passionnantes d'ETP appliqués à l'orthophonie nous ont été présentés auprès d'adolescents dyslexiques, de personnes aphasiques, d'enfants de parents aphasiques, de conjoints... ; dans le contexte des maladies neurodégénératives, de la sclérose en plaque, de la surdité, ... avec des moyens très diversifiés.

Nous constatons ainsi que cette notion d'ETP s'adapte à de nombreuses situations associées à notre pratique orthophonique, qu'elle peut prendre des formes diverses, et qu'elle renvoie à ce qui fait les fondements de notre profession.

Enfin, et sans vouloir finir sur une note négative, les questions et commentaires de la salle ont laissé penser qu'une meilleure définition de ce que recouvre ce concept d'ETP appliqué en orthophonie est nécessaire pour une meilleure lisibilité et sans doute des applications plus claires et plus visibles, Frédérique Brin nous l'a d'ailleurs rappelé au cours de son intervention pendant la table ronde.

Après une bonne nuit de sommeil, ce matin, dans la session Prévention, dépistage et coordination de parcours de soins, Valérie Niel-Bernard nous a rapporté une large étude de suivi des grands prématurés en PACA et en Corse et a largement plaidé pour l'organisation d'un suivi systématique par un réseau de proximité. Elle a précisé que ce suivi devrait être systématique, standardisé et prolongé. Les orthophonistes sont bien sûr concernés par les effets de la prématurité (troubles de l'oralité, autisme, troubles du langage). Une fois encore, cependant, le problème des zones désertées et le problème du coût de certaines prises en charge a été relevé.

De la maternité à la garderie... Sophie Kern et Vanessa Mounier ont répondu à Valérie Niel Bernard qui s'était aussi inquiétée du suivi des enfants vulnérables, même si non prématurés, en présentant le Programme d'intervention indirecte Parler Bambin, programme français de renforcement langagier, qui a été développé dans les années 2000 par Michel Zorman et ses collaborateurs, et qui vise à améliorer significativement l'acquisition des compétences langagières des enfants fréquentant la crèche, en formant notamment les personnels de crèche au « *Langage adressé A l'enfant* », et en favorisant l'implication des parents.

En présentant les différentes étapes du déploiement de ce programme, elles ont montré que par l'évaluation rigoureuse des dispositifs et la confrontation de points de vue, on peut être en amélioration constante. Elles ont montré aussi qu'avec une organisation forte le déploiement de dispositifs peut se faire à grande échelle. Un développement de pratiques de prévention en réseaux, la lutte contre les inégalités, des dispositifs validés ; Parler Bambin répond manifestement à la vision du nouveau plan de santé dont nous avons parlé hier.

On peut peut-être juste regretter, que la place de l'orthophoniste y soit limitée à la formation initiale des éducateurs au programme alors qu'on s'intéresse de près au soutien au développement du langage. Une prévention efficace devrait sans doute s'installer au cœur des pratiques des éducateurs au quotidien. Les études internationales nous montrent que la qualité des interactions verbales enfants adultes, par exemple, est l'une des clés d'un

développement langagier harmonieux, et que le développement professionnel, pour être efficace, si on veut qu'il soit pérenne, et se répercute sur les enfants, doit se faire sur le terrain sous forme de coaching.

On pourrait se dire aussi que les petits parleurs qui ne « bougent » pas avec Parler Bambin, seront orientés en orthophonie... mais dans les milieux visés par Parler Bambin, plus vulnérables de part des conditions socio-économiques et culturelles, l'orthophonie, n'est sans doute pas une évidence... Géraldine Hilaire – Debove l'a d'ailleurs bien mis en avant dans sa présentation d'une étude de dépistage des troubles du langage oral proposé en Petite Section en Val de Saône, où sur les 120 enfants vus pour lesquels 71 bilans orthophoniques ont été proposés – 35 RDV seulement pour bilans ont finalement été pris.

J'ai entendu que l'obtention d'un RDV chez l'orthophoniste n'est pas facile..., de plus les familles orientées se sentent-elles concernées par ce qu'on leur propose suite à un tel dépistage ; Ont-elles les moyens d'y répondre ? Des cabinets privés pluridisciplinaires qui se développent, comme Pierre Fourneret l'a évoqué, peuvent-ils répondre au défi lancé ? La coordination possible dans ce type de cabinets pluridisciplinaires est sûrement valable pour certains types de suivis, mais ne répond sans doute pas aux besoins pour ce qui relève des troubles du langage ... nos partenaires privilégiés, surtout pour agir en prévention efficace, devant être les enseignants, autant que les familles.

La question du rôle de l'orthophoniste déjà au niveau universel décrit par Treacy Martinez Perez, au cours de la table ronde, devrait se poser. A quand un Parler Bambin 3 avec des orthophonistes au sein des garderies ?

L'enjeu de l'information aux enseignants a été relevée aussi suite à la présentation très scientifique d'Anne Lafaye, qui a rappelé que tout comme le langage écrit les compétences mathématiques sont prédictives de l'avenir socio-professionnel des enfants et que le dépistage des troubles des apprentissages en mathématiques ne devrait pas être oublié. Et ceci en s'inscrivant dans une démarche EBP de validation précise d'outils.

Quand on dit prévention, on a souvent en tête les tout petits, mais il est évident qu'elle doit s'appliquer à toutes les populations. Cécile Neuro qui travaille auprès des adultes autistes a généreusement partagé des stratégies très concrètes de prévention en co-construction de savoir auprès des équipes, dans son rôle au sein d'une équipe mobile autisme. Ces stratégies répondent aux appels des établissements médico-sociaux qu'on sait très démunis dans ce secteur d'accompagnement et de suivi des adultes. Elle déplore cependant la très faible représentation des orthophonistes dans ces équipes mobiles autisme et rappelle qu'en Rhône-Alpes, actuellement, seule l'EMA du Rhône est dotée d'un mi-temps d'orthophoniste...

Pour poursuivre, nous sommes remontés dans le Nord, et le dynamisme d'Emeline Lesecq est contagieux quand elle présente les actions de prévention autour des troubles de l'oralité, encore trop mal connus de tous. Je suppose que beaucoup parmi nous vont repartir ce soir avec les punaises dans les mains pour placarder ces affiches non seulement jolies mais bien pensées. Elle a logiquement conclu, tout comme Michaela Pernon, Isabella Choumy et Annabelle Chalopin, et dans la lignée de ce qu'on entend depuis hier, que toutes les actions de prévention ne prennent sens que si elles sont suivies de soins coordonnés.

Enfin, et comme annoncé, je reviens sur une autre réalité qui est celle de l'orthophonie au Liban. Comme ma collègue Edith Kouba vous l'a dit, au Liban, l'orthophonie existe depuis 20 ans. Mais elle n'a pas de cadre législatif, elle n'est pas officiellement reconnue par l'Etat, ce

qui n'est pas sans poser un certains nombres de sérieux problèmes... (abus divers, manque de contrôle des pratiques, ...). Notre FNO à nous, l'Association Libanaise des orthophonistes essaie d'œuvrer pour que notre carte d'identité professionnelle sorte du labyrinthe administratif des ministères libanais. Pour autant, la profession est proactive et de plus en plus présente sur le terrain dans des modalités très diversifiées.

Donc, pour simplifier, nous ne pouvons quasiment compter que sur nous-mêmes et les choses bougent et avancent sur le terrain essentiellement grâce au dynamisme et la générosité des individus concernés. Le grand paradoxe est que nous manquons cruellement de cadres et nous cherchons à en poser, mais en vous écoutant ces deux jours, je me suis dit aussi qu'il ne faudrait pas arriver à un trop de cadres qui pourraient avoir l'effet pervers de freiner un dynamisme dans le développement des pratiques.

Pour vous dresser un rapide tableau de la situation, nous avons jusqu'à peu de temps, deux centres de formation universitaires à Beyrouth, à l'Université libanaise et à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, calqués à peu près sur le modèle français. Ils se sont construits d'ailleurs grâce à des partenariats solides et surtout des partenaires fidèles au sein de centres de formation français, le CFUO de Tours pour ce qui nous concerne à l'Université Saint Joseph. Ce partenariat est toujours efficace et s'est transformé au fil de notre développement. En effet ces formations ont gagné peu à peu leur autonomie pour la formation de base, et actuellement, c'est surtout pour le développement de la recherche que nous développons des échanges, selon les axes de recherche avec des collègues d'horizons divers. En passant, un petit clin d'œil et un grand merci à ceux qui sont dans la salle et qui nous ont fait confiance, Trecy (Martinez Perez), Christelle (Maillart), Sophie (Kern), ...et à tous ceux qui ne sont pas là aujourd'hui.

Malgré la non reconnaissance de la profession dont je vous parlais tout à l'heure, voyant bien le mouvement accéléré des évolutions dans les pratiques en orthophonie à l'international et conscients de notre place à prendre dans la mise en place d'une recherche qui puisse répondre à nos défis quotidiens, nous avons fait le choix d'avancer et notre formation inscrite en 4 ans (suivant le schéma français encore à l'usage en 1995) dans notre texte de loi toujours sur le chemin du vote, se déroule depuis 2012 en 5 ans, avec un programme de Master. A l'ISO (Institut supérieur d'orthophonie de l'USJ), nous présentons donc un peu vicieusement à nos étudiants de première année un programme en 5 ans, qu'elles ont en réalité le droit d'arrêter après 4 années pour exercer. Notre satisfaction est que malgré ce schéma, 80 % d'entre elles font le choix de faire cette cinquième année, sans être torturées, et de décrocher un Master reconnu académiquement hors de nos frontières.

L'existence de ce Master a constitué un vrai levier pour développer la recherche, donner plus de visibilité à notre profession et plus de crédibilités auprès de nos partenaires et collaborateurs.

Pour vous donner une idée des premiers axes développés, ils tournent autour de :

- *l'évaluation du langage oral des enfants en milieu plurilingue ;*
- *la remédiation des troubles du développement du langage oral et de la communication en milieu plurilingue ;*
- *l'évaluation du langage écrit des enfants en milieu plurilingue ;*
- *la remédiation des troubles du développement du langage écrit en milieu plurilingue.*

Vous avez bien compris que nous évoluons dans un milieu plurilingue assez spécifique ce qui soulève là aussi énormément de questions.

Nous nous intéressons aussi de près à :

- *la place de l'Orthophonie en santé publique, en cherchant à développer des outils et des dispositifs de prévention en langage et communication dans le milieu plurilingue libanais ;*
- *au développement de cadres d'intervention en orthophonie au Liban.*

Aujourd'hui, on en est à peu près là, les défis sont encore nombreux, d'autres formations ont émergé récemment sur des schémas différents ce qui n'est pas sans poser aussi un certain nombre de difficultés.

Donc, si vous connaissez déjà la région PACA, la Franche Comté, ... pour vos prochaines vacances je vous propose d'élargir vos horizons et de choisir le Liban. Au-delà des mezzés, des Narguilés, des Cèdres, des embouteillages, vous y découvrirez une orthophonie qui malgré le cadre chaotique au sein de laquelle elle se développe, est bien dans l'air du temps. Elle est résolument, moderne et nous aurons grand plaisir à vous la présenter ; elle pourrait peut-être même, qui sait, vous inspirer autant que nous nous inspirons de vos pratiques et réflexions et de celles de nos collègues, canadiens, belges, suisses, pour ne citer que les francophones. Ces inspirations multiples participeraient sans doute aussi à l'avancée de nos pratiques.

Camille Moitel-Messarra
Institut supérieur d'orthophonie
Université Saint Joseph de Beyrouth